



Pluguffan



Plonéis



Guengat



Plogonnec

Année 2020/2021

Nom :

Prénom :

Espaces Jeunes



Infos, horaires, projets,
activités sur le site :

<http://ulamirebg.wixsite.com/espacesjeunes>



Joindre un règlement de 7€

Numéro d'allocataire CAF/MSA :



A,....., Le.....
Signature :

Fonctionnement des Espace Jeunes

Partie a conserver

Avec le soutien des 4 municipalités, 4 Espaces Jeunes sont ouverts sur le territoire : Plogonnec, Guengat, Plonéis et Pluguffan.

Accueillis par des animateurs, les ados de 11 à 17 ans peuvent se retrouver entre copains et passer de bons moments.

En fonction de l'humeur du jour ils pourront pratiquer sur place des activités physiques, bricoler, faire des jeux ou, tout simplement, se détendre entre copains et copines. Cela dépend aussi du lieu car tous les Espaces Jeunes ne sont pas équipés de la même façon. En effet le mobilier, les jeux, la déco, tout est fait en fonction des souhaits des jeunes, et, surtout, avec leur implication.

Avec l'aide des animateurs, ils pourront ensuite mettre en place des activités : sorties, rencontres intercommunales, ... Là encore cela est fait avec les jeunes. Pas de consommation, pas de catalogue d'activités mais un animateur disponible pour aider les jeunes à construire leurs projets. Et à 11 ans comme à 16, même une sortie bowling c'est un projet ! On a une idée, on s'organise, on réserve un véhicule, une piste, on fait une liste de participants, on définit le prix de la sortie, et même parfois on fait une action d'autofinancement pour limiter le coût, ...

Sur certaines communes, des créneaux réservés aux 11-14 ans leur permettent de se retrouver autour des mêmes attentes.

Les Espaces Jeunes sont également des lieux d'échanges conviviaux et informels où chacun peut trouver des documents et informations pouvant répondre aux questions que l'on se pose quand on est ado.

L'objectif est d'être à leur écoute, disponible pour eux, et de leur permettre de prendre des responsabilités, de favoriser leur autonomie, de les "accompagner vers l'âge adulte dans un esprit de citoyen actif".

Les plannings des ouvertures sont affichés dans les foyers

Les Espaces Jeunes sont ouverts sur certains des créneaux suivants :

Période scolaire :

Le mercredi après-midi,

Le vendredi en fin d'après-midi et en soirée

le samedi après-midi

Période vacances :

Du lundi au vendredi, l'après-midi et soit le matin, soit le soir.

La priorité étant donnée aux activités, des changements peuvent avoir lieu ponctuellement et seront affichés à l'Espace Jeunes.

Règlement intérieur

Tu t'engages à prendre connaissance de ce règlement et à t'y tenir sous peine de sanctions.

Les animateurs pourront te convoquer pour explication en cas de non-respect du règlement.

Si une exclusion définitive est décidée, tes responsables légaux seront prévenus.

Les animateurs pourront fermer l'Espace Jeunes s'il y a des débordements répétés.

Le règlement intérieur peut être modifié sur proposition de la majorité des adhérents utilisateurs de l'Espace Jeunes.

L'adhésion

Si tu as entre 11 et 17 ans dans l'année scolaire, tu peux adhérer à l'Espace Jeunes.

L'adhésion est fixée à 7 € pour l'année scolaire et 2 € pour les inscriptions prises du 1er Juillet au 31 Août.

Tu pourras ainsi participer aux diverses activités proposées par l'ULAMIR et accéder au local.

Les activités du foyer

Tu as des idées de loisirs : l'Espace Jeunes peut t'aider à les concrétiser : choisir une date, les horaires, réserver un moyen de transport, acheter le matériel, nécessairere,etc.

Des élections pourront être organisées si besoin pour désigner des portes-parole et/ou des commissions afin d'encourager la dynamique de l'Espace Jeunes.

Le respect... de chacun

L'Espace Jeunes est ouvert à tous. Tu t'engages à venir à l'Espace Jeunes en respectant chacun de ses utilisateurs (adhérents, animateurs, personnel communal, associatif, visiteurs...)

Tu ne dois pas imposer ton avis à autrui et tu dois respecter les idées des

autres.

Chacun a le droit de s'exprimer, tout peut être discuté.

L'Espace Jeunes doit être un lieu de discussions et d'échanges.

... du matériel

Tu t'engages à respecter et entretenir les locaux et ses abords, ainsi que le matériel mis à disposition. En cas de dégradation accidentelle, tu dois le signaler à un animateur.

Alcool, tabac et stupéfiants

Il est interdit de consommer de l'alcool lors des activités, ainsi que dans les locaux et leurs abords. La consommation de stupéfiants est interdite par la loi. Toute personne manquant à ces règles sera exclue temporairement voire définitivement de l'Espace Jeunes.

Il est interdit de fumer dans les locaux, et les fumeurs sont priés de respecter les abords de l'Espace Jeunes en jetant leurs paquets de cigarettes vides et leurs mégots éteints dans une poubelle.

Les 2 roues motorisés

Les comportements à risques répétés (non port du casque, vitesse, non respect des signalisations, dérapage, roue arrière...) constatés aux abords des locaux pourront être sanctionnés d'une exclusion temporaire (une journée voire plus) de l'Espace Jeunes.

Les communes et l'ULAMIR déclinent toutes responsabilités en cas d'accidents aux abords du foyer.

ACCUEILS DE LOISIRS
ULAMIR E BRO GLAZIK

Adhésion Ulamir :

- ☐ AL Pluguffan ☐ Accueil périscolaire Guengat
☐ AL Guengat ☐ Espaces Jeunes
☐ Ludothèque ☐ Journées loisirs (mercredis)
☐ Activités de loisirs :

Allocataire :

- ☐ CAF - N°
☐ MSA - Fournir un justificatif

N° Gestaffil :

.....

INFORMATIONS SUR L'ENFANT ACCUEILLI

Nom et prénom de l'enfant :

Date de naissance : / / Age : Fille ☐ Garçon ☐

Établissement scolaire :

RESPONSABLES LÉGAUX DE L'ENFANT

1 Nom / prénom :

Adresse :

Code postal : Ville :

N° de téléphone : / / / N° portable : / / /

Lieu de travail : N° tél travail : / / /
(Entreprise et commune)

Mail :@.....

(Pour pouvoir accéder au « portail familles » et inscrire en ligne votre enfant, il est indispensable que vous notiez une adresse mail).

2 Nom / prénom :

Adresse (si différente) :

N° de téléphone : / / / N° portable : / / /

Lieu de travail : N° tél travail : / / /
(Entreprise et commune)Situation familiale (entourez la réponse) : marié / en concubinage / pacsé / séparé / divorcé* / parent isolé / veuf
(*Dans le cas où une décision de justice a été établie, fournir la copie du jugement concernant les dispositions de garde des enfants)

RENSEIGNEMENTS MÉDICAUX

L'enfant suit-il un traitement médical ? Oui ☐ Non ☐

Si oui, merci de nous préciser le traitement :

Nous ne pourrions être en mesure d'administrer le traitement à votre enfant sans la mise en place d'un PAI (Protocole d'Accueil Individualisé)

Votre enfant a-t-il des allergies ? ☐ Oui ☐ Non

Si OUI, précisez la cause de l'allergie et la conduite à tenir (si automédication, merci de le signaler) :

(En cas d'allergie alimentaire, un certificat médical et un Plan d'Accueil Individualisé doivent être obligatoirement fournis pour qu'un régime alimentaire soit mis en place pour votre enfant et qu'en outre soit suivi le CONTACT OBLIGATOIRE AVEC LE RESPONSABLE PÉDAGOGIQUE)

Votre enfant est-il bénéficiaire de l'AAEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé) ? ☐ Oui ☐ Non

Votre enfant est-il bénéficiaire d'un PAI (Plan d'Accueil Individualisé) ? ☐ Oui ☐ Non

(Si oui, merci de prendre contact avec l'AL lors de la remise du dossier)

État des vaccinations :

VACCINS OBLIGATOIRES	OUI	NON	DATE DU DERNIER RAPPEL	VACCINS RECOMMANDÉS	DATE
Diphtérie				Hépatite B	
Tétanos				R.O.R.	
Polioomyélite				Coqueluche	
OUI DTPolio				Autres	

Si l'enfant n'est pas à jour des vaccins obligatoires, merci de joindre un certificat médical de non contre-indication à son accueil.

MÉDECIN TRAITANT

Nom du médecin traitant : Ville :

N° de téléphone : / / /

SÉCURITÉ SOCIALE

Régime d'Allocation familiale
dont dépend l'enfant

CAF ☐ MSA ☐

N° de sécurité sociale du parent :

Mutuelle : oui ☐ non ☐ Si oui, laquelle :

INFORMATIONS ET RECOMMANDATIONS IMPORTANTES

Merci d'indiquer d'éventuels problèmes, difficultés de santé et informations utiles, en précisant les précautions à prendre : (antécédent médical, port de lunettes, comportement de l'enfant, problèmes familiaux, droit de garde exclusif, ...). CES INFORMATIONS SONT ESSENTIELLES AU BON DÉROULEMENT DE L'ACCUEIL DE VOTRE ENFANT.

RESPONSABILITÉS ET AUTORISATIONS

Je, soussigné(e) Mme / M.
responsable légal de l'enfant

- ✓ Autorise l'équipe de l'accueil de loisirs à prendre les dispositions nécessaires en matière d'hospitalisation d'urgence.
- ✓ Autorise les personnes mentionnées ci-dessous à venir chercher mon enfant :

..... Tél : / / /

..... Tél : / / /

- ✓ Autorise la diffusion de l'image de mon enfant sur tout support visuel (photos, vidéos, expositions, articles, bulletin municipal et sites internet) et de l'Ulamir e bro Glazik.
- ✓ Autorise l'Ulamir à transporter mon enfant avec les véhicules des structures.
- ✓ Autorise l'Ulamir à conserver la copie de l'avis d'imposition fourni dans le dossier d'inscription.
- ✓ Atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur.

Fait à : le / /

Signatures :